

## Extension des opérations, amélioration des capacités et renforcement de la coopération

Le Sommet d'Istanbul, qui s'est tenu les 28 et 29 juin 2004, marque une étape importante pour l'OTAN. Les chefs d'État et de gouvernement des vingt-six pays membres de l'OTAN se sont réunis pour la première fois depuis la cinquième et plus grande vague d'élargissement de l'Alliance. Dans cette cité turque, jonction entre deux continents, les dirigeants des pays alliés ont renforcé le lien transatlantique vital et jeté des ponts vers d'autres régions en vue d'une coopération. Ils ont décidé d'étendre la portée et la nature des opérations alliées, pris des mesures pour continuer à améliorer les capacités de l'Alliance et entériné des initiatives visant à renforcer les relations avec les Partenaires actuels et à nouer des liens avec de nouveaux partenaires. Ce faisant, l'Alliance a démontré une fois encore sa faculté d'adaptation face à des défis très différents de ceux auxquels elle a été confrontée dans les premières décennies de son existence.

L'ensemble des mesures adoptées à Istanbul fait avancer le processus de transformation mis en chantier au Sommet de l'Alliance tenu à Prague en 2002. En outre, il renforce l'importance de la coopération entre l'Europe et l'Amérique du Nord dans le domaine de la sécurité, et aussi l'engagement des Alliés à maintenir l'OTAN, incarnation du lien transatlantique, comme institution centrale pour la défense collective, la consultation en matière de sécurité, ainsi que la gestion des crises et l'action militaire multinationale.

## Extension des opérations

L'étendue géographique des opérations de l'OTAN constitue la meilleure illustration du chemin parcouru par l'Alliance depuis le Sommet de Prague. Outre les missions en cours dans l'ex-Yougoslavie, l'Alliance mène des opérations de grande envergure en Méditerranée et en Afghanistan, et elle apporte un soutien à la division multinationale, dirigée par la Pologne, qui est chargée d'assurer la sécurité dans le Centre-Sud de l'Irak. À Istanbul, les dirigeants des pays alliés ont pris des décisions importantes pour ce qui est de l'avenir de ces missions. Face aux menaces accrues du terrorisme international, l'OTAN commence également à fournir de l'aide pour assurer la sécurité lors d'événements publics majeurs ou d'autres manifestations importantes. Pendant le Sommet d'Istanbul, par exemple, l'OTAN aidait les autorités portugaises à assurer la sécurité du Championnat d'Europe de football. Elle apportera une aide similaire aux autorités grecques pour les Jeux olympiques d'Athènes.

### Aide à l'Afghanistan

S'agissant de l'Afghanistan, où l'OTAN dirige la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) depuis août 2003, les dirigeants des pays alliés sont convenus de poursuivre l'extension de la présence de l'OTAN dans le pays par la mise en place de nouvelles équipes de reconstruction provinciale (PRT). Il s'agit d'équipes internationales, composées de civils et de militaires, qui s'emploient à étendre l'autorité du pouvoir central et à faciliter le développement et la reconstruction dans les provinces afghanes. L'OTAN a annoncé qu'en plus d'assurer la sécurité dans la capitale afghane, Kaboul, et alentour, et d'apporter son soutien à une PRT dirigée par l'Allemagne, à Kunduz, elle prendra sous peu la responsabilité de quatre autres PRT - les PRT dirigées par le Royaume-Uni, à Mazar-e Charif et à Maimana, celle dirigée par l'Allemagne, à Feyzabad, et celle dirigée par les Pays-Bas, à Baghlan.

Outre ces cinq PRT, l'OTAN met en place une base de soutien logistique près de Mazar-e Charif et installe des antennes temporaires à Sar-e Pol, Samangan et Sherberghan. Ainsi, la FIAS sera en mesure de contribuer à assurer la sécurité dans neuf provinces afghanes. Sa zone d'opérations couvrira quelque 3 600 km<sup>2</sup> à Kaboul et alentour, et environ 185 000 km<sup>2</sup> dans le nord du pays. L'Alliance s'emploie également à répondre aux besoins d'une extension de la FIAS vers l'Ouest, en vue de la mise en place de nouvelles PRT et aussi de l'intégration

des PRT existantes, qui dépendent actuellement de l'opération *Enduring Freedom*, menée séparément par les États-Unis.

L'OTAN déploiera également des troupes supplémentaires à l'appui du processus électoral avant et pendant les élections, qui doivent avoir lieu à l'automne 2004. Toutes les PRT dirigées par la FIAS recevront le renfort temporaire d'une compagnie d'infanterie (quelque 100 hommes supplémentaires). Qui plus est, l'OTAN déploiera une force de réaction rapide qui pourrait compter jusqu'à 1 000 hommes. D'autres unités seront prêtes à un déploiement rapide dans la région, si nécessaire.

### **Engagement accru en Irak**

Le jour même de l'ouverture du Sommet, la souveraineté de l'Irak a été officiellement transférée à un gouvernement intérimaire. Les dirigeants des pays de l'OTAN ont décidé d'apporter une aide à ce nouveau gouvernement pour la formation des forces de sécurité de l'Irak. Ils ont chargé le Conseil de l'Atlantique Nord en session permanente de mettre au point les modalités d'application de cette décision, qui a été prise en réponse à une demande du gouvernement intérimaire irakien et après l'adoption, à l'unanimité, de la résolution 1546 du Conseil de sécurité des Nations Unies priant les organisations internationales et régionales d'apporter une assistance à la force multinationale en Irak. Avec la contribution de l'OTAN à la formation des forces de sécurité irakiennes et à la mise en place d'institutions de sécurité, plus vite viendra le jour où les forces étrangères ne seront plus nécessaires dans ce pays.

### **Évolution de l'engagement dans l'ex-Yougoslavie**

La nature de l'engagement de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie évolue, mais son attachement à une stabilité durable dans toute l'Europe du Sud-Est reste aussi ferme que jamais. L'Alliance mettra un terme à sa mission en Bosnie-Herzégovine, la première opération de maintien de la paix de son histoire, à la fin de 2004, après un déploiement militaire de neuf ans. Au cours de cette période, le nombre d'hommes déployés a progressivement diminué à mesure que la Bosnie-Herzégovine sortait du conflit et que peu à peu le processus de paix s'enracinait. Quelque 60 000 hommes furent déployés en décembre 1995. Aujourd'hui, la force n'en compte plus qu'environ 7 000.

L'Union européenne va déployer en Bosnie-Herzégovine une nouvelle force qui bénéficiera du soutien continu de l'OTAN conformément aux dispositions con-

clues entre les deux organisations. L'Alliance maintiendra un quartier général militaire dans le pays pour apporter une aide dans des domaines tels que la réforme de la défense, l'action antiterroriste et la poursuite de personnes accusées de crimes de guerre. Au Kosovo, l'Alliance conservera également une solide présence militaire, avec sa Force de paix au Kosovo (KFOR), pour accroître la sécurité et promouvoir le processus politique.

## Amélioration des capacités

Depuis le Sommet de Prague en 2002, l'OTAN a grandement progressé dans la transformation des capacités militaires de l'Alliance. Elle a rationalisé sa structure de commandement et créé un Commandement allié Transformation. Conformément à d'autres objectifs définis à Prague, le bataillon OTAN multinational de défense contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) est désormais pleinement opérationnel, et la Force de réaction de l'OTAN atteindra sa capacité opérationnelle initiale d'ici à la fin de l'année 2004. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'Engagement capacitaire de Prague progresse, grâce à des projets multinationaux visant à renforcer les capacités militaires. Des avancées notables ont été réalisées dans les secteurs du transport maritime et aérien stratégique, du ravitaillement en vol et du système allié de surveillance terrestre. Mais la transformation militaire est une entreprise de longue haleine, qui doit se poursuivre si l'OTAN veut pouvoir mener à bien toute la gamme de ses missions, y compris la lutte contre les menaces terroristes, les États en déliquescence et la prolifération des armes de destruction massive.

### Vers des capacités plus opérationnelles

Les dirigeants des pays de l'OTAN ont entériné une série de mesures visant à améliorer la capacité de l'Alliance à entreprendre des opérations à chaque fois que cela sera nécessaire. Ils ont approuvé des objectifs politiques de haut niveau en matière d'employabilité, aux termes desquels les pays sont tenus d'être en mesure à tout moment de déployer et de soutenir une plus grande partie de leurs forces dans le cadre d'opérations de l'OTAN. L'Alliance devra ainsi pouvoir disposer en permanence d'une réserve de moyens et de forces susceptibles d'être déployés pour des missions. Les dirigeants des pays de l'OTAN ont également entériné des modifications au processus de planification de la défense et de constitution des forces de l'OTAN de manière à lier la décision politique de lancer une opération à la mise à disposition des forces nécessaires pour l'exécuter.

Le processus de planification à long terme de la défense de l'Alliance va devenir plus souple afin d'aider les pays membres à constituer des forces capables d'aller plus loin, de réagir plus vite et d'accomplir ainsi toute la gamme des missions.

### **Lutte contre le terrorisme**

Les dirigeants des pays de l'OTAN ont renforcé l'action antiterroriste de l'Alliance en décidant d'améliorer le partage des données du renseignement et de développer de nouveaux moyens de haute technologie pour la défense contre les attentats terroristes. Les Alliés se sont engagés à améliorer le partage des données du renseignement par un réexamen des structures actuelles du renseignement à l'OTAN et grâce à l'Unité du renseignement sur la menace terroriste, implantée au siège de l'OTAN. Cette Unité, qui a été créée après les attentats terroristes perpétrés contre les États-Unis le 11 septembre 2001, est devenue permanente. Elle sera chargée d'analyser les menaces terroristes générales ainsi que celles qui pèsent plus spécifiquement sur l'OTAN.

L'Alliance est prête à aider tout pays membre à faire face à des menaces terroristes ou aux conséquences d'attentats. Les avions AWACS de l'OTAN, dotés de radars de détection lointaine, ainsi que son bataillon de défense contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires peuvent être mis à la disposition de tout pays membre qui demanderait une aide dans ces domaines. Les dirigeants des pays de l'OTAN ont également décidé de développer une série de moyens de haute technologie destinés à protéger la population civile et les forces militaires des attentats terroristes. Il s'agit notamment des moyens de défense contre les armes de destruction massive, de la protection des avions gros-porteurs contre les missiles tirés à l'épaule, de la protection des hélicoptères contre les menaces au sol, de la protection des ports et des navires, des moyens de défense contre les engins explosifs artisanaux, et de l'amélioration de la détection des mines.

### **Renforcement de la coopération**

Les politiques de partenariat de l'OTAN constituent l'une des plus grandes réussites de l'Alliance depuis la fin de la Guerre froide. Au cours des quatorze dernières années, elles ont été progressivement étendues afin que se nouent des relations plus étroites et plus solides que jamais avec un large éventail de pays et d'institutions internationales. Il s'agit notamment des Partenaires de la



région euro-atlantique, des pays de la région méditerranéenne au sens large, de la Russie et de l'Ukraine, ainsi que de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et des Nations Unies. Ces politiques ont ouvert la voie à l'adhésion à l'OTAN de pays qui souhaitaient devenir membres de l'Alliance, à la participation de Partenaires à des opérations dirigées par l'OTAN et à une fructueuse coopération pratique entre l'OTAN et divers pays et organisations. À Istanbul, les dirigeants des pays de l'OTAN ont donné aux politiques de partenariat une autre dimension, grâce à une série d'initiatives ambitieuses et novatrices.

### **Approfondissement des relations avec les Partenaires**

La proportion entre Partenaires et Alliés au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique s'est modifiée depuis que sept pays partenaires sont officiellement devenus des Alliés, en mars de cette année. Pour la première fois, l'OTAN compte désormais plus de membres (vingt-six) que de Partenaires (vingt), ceux-ci représentant actuellement un groupe plus hétérogène de pays. Afin d'approfondir les relations avec les Partenaires, les dirigeants des pays alliés ont décidé de leur offrir davantage de possibilités de contribuer aux opérations dirigées par l'OTAN, y compris en leur donnant voix au chapitre dès les premiers stades du processus d'élaboration des décisions et en leur apportant une aide supplémentaire pour la réforme de leurs forces armées en fonction des rôles et des capacités opérationnels de l'OTAN, eux-mêmes en évolution. Les Alliés ont également lancé un plan d'action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense afin d'aider les Partenaires à mettre en place des institutions de défense démocratiquement responsables. Ils ont en outre accentué l'importance accordée par l'Alliance au Caucase et à l'Asie centrale en décidant de nommer un représentant spécial pour ces deux régions et de désigner deux agents de liaison.

### **Extension des relations avec l'Europe du Sud-Est**

Les dirigeants des pays alliés se sont réjouis à la perspective d'accueillir la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-et-Monténégro dans le Partenariat pour la paix (PpP). Ils ont toutefois indiqué clairement que ces deux pays devaient encore remplir les conditions fixées par l'OTAN pour l'adhésion au PpP. Il s'agit notamment de coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et, dans le cas de la Serbie-et-Monténégro, d'abandonner les actions intentées à l'encontre de plusieurs pays membres de l'OTAN devant la Cour internationale de justice. Pour aider les deux pays à parvenir à adhérer au Partenariat, l'Alliance les associera à certaines activités du PpP. L'OTAN dési-

gnera aussi une ambassade point de contact parmi les ambassades de pays alliés installées à Sarajevo pour contribuer à faire mieux comprendre l'OTAN en Bosnie-Herzégovine.

Le Sommet d'Istanbul a été le premier auquel les dirigeants des sept nouveaux pays membres de l'Alliance (la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie) ont participé depuis leur adhésion, en mars 2004. Les dirigeants des pays alliés ont dit clairement que la porte de l'OTAN reste ouverte à de nouveaux membres, et ils ont salué les progrès sur la voie de l'adhésion accomplis par l'Albanie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine\* dans le cadre du plan d'action pour l'adhésion. Ils ont également demandé aux ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN de suivre les progrès réalisés par les pays candidats et de leur faire rapport avant le prochain sommet, lorsque de nouvelles adhésions pourraient être envisagées.

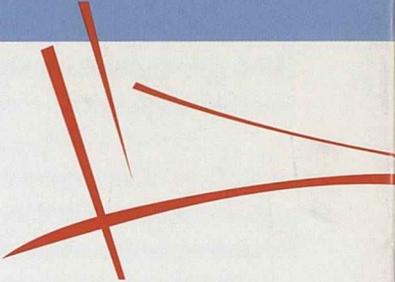
### **Développement du Dialogue méditerranéen**

Les dirigeants des pays de l'OTAN ont invité les sept pays participant au Dialogue méditerranéen de l'Alliance (l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie) à établir un partenariat plus ambitieux et plus large. Cette offre repose sur le principe de la coresponsabilité. Depuis sa création en 1994, le Dialogue méditerranéen a contribué à l'instauration de la confiance et à la coopération entre l'OTAN et les sept pays qui y participent. Le nouveau partenariat met l'accent sur une plus grande contribution à la sécurité et à la stabilité dans la région par une coopération pratique accrue, tout en continuant à compléter d'autres efforts internationaux. Il s'agit notamment de renforcer la dimension politique du Dialogue, de parvenir à l'interopérabilité, de coopérer dans le domaine de la sécurité aux frontières, de développer la réforme de la défense et de contribuer à la lutte contre le terrorisme.

### **Lancement de l'Initiative de coopération d'Istanbul**

Les dirigeants des pays de l'Alliance se sont aussi tournés vers la région du Moyen-Orient élargi en lançant leur «Initiative de coopération d'Istanbul». Cherchant à promouvoir la coopération pratique avec les pays intéressés, à commencer par ceux du Conseil de coopération du Golfe, cette initiative vise à renforcer la sécurité et la stabilité par un nouvel engagement transatlantique avec la région. Elle permet d'offrir des avis adaptés sur la réforme de la défense, l'établissement des budgets de la défense, la planification de la défense et les relations civilo-militaires, de promouvoir la coopération entre militaires pour con-





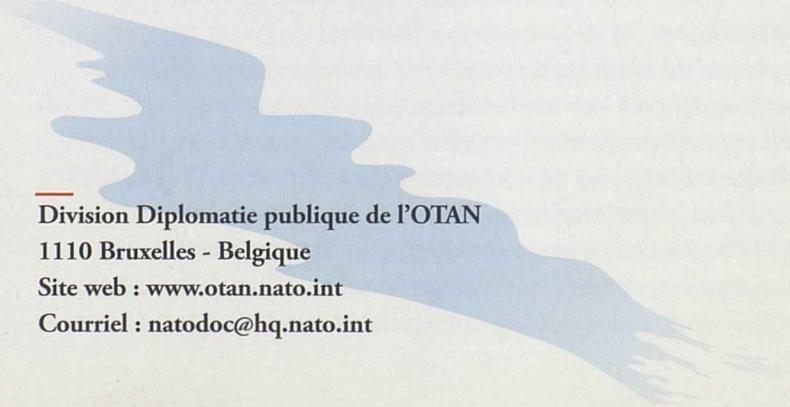
tribuer à l'interopérabilité, de lutter contre le terrorisme par le partage d'informations et la coopération maritime, de faire face à la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, et de lutter contre les trafics.

## Au-delà du Sommet d'Istanbul



Au cours des dix-neuf mois qui se sont écoulés entre le Sommet de Prague et celui d'Istanbul, l'OTAN a nettement progressé dans sa propre transformation afin d'être en mesure de faire face aux menaces de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle. L'Alliance s'est également impliquée de plus en plus dans des opérations au-delà de sa zone de responsabilité traditionnelle. L'ensemble des mesures et des initiatives adoptées à Istanbul représente une réponse ambitieuse et concertée des Alliés aux défis de sécurité d'aujourd'hui et fournit à l'Europe et à l'Amérique du Nord une plate-forme pour la coopération face à ces défis. C'est pourquoi ces mesures et initiatives sont essentielles pour la sécurité future tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région euro-atlantique.

\* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



Division Diplomatie publique de l'OTAN  
1110 Bruxelles - Belgique  
Site web : [www.otan.nato.int](http://www.otan.nato.int)  
Courriel : [natodoc@hq.nato.int](mailto:natodoc@hq.nato.int)